



## **RÈGLEMENT DU JEU PAR TIRAGE AU SORT « QUEL SERIAL GRILLEUR ÊTES-VOUS ? » DU 21/06/2019 AU 21/07/2019**

### **ARTICLE 1 - SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

WEBER-STEPHEN FRANCE, Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 150 000 €, dont le siège social est situé dans le Parc d'activités des Bellevues, Immeuble Le Richmond, 17 Allée Rosa Luxemburg - CS 80322 Eragny sur Oise - 95617 Cergy Pontoise cedex, et immatriculée au RCS sous le numéro 428 124 978 978 (ci-après désignée la « Société organisatrice ») organise du 21 Juin 2019 (00h00) au 21 juillet 2019 (23h59) inclus, un jeu gratuit et sans obligation d'achat, par tirage au sort, intitulé « Quel serial-grilleur êtes-vous ? » (ci-après le Jeu), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

### **ARTICLE 2 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation au Jeu implique l'acceptation sans aucune réserve par le participant du présent règlement, et du principe du Jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du prix qu'il aura pu éventuellement gagner, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.

### **ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure quelle que soit sa nationalité, résidant en France Métropolitaine, Corse incluse.

Ne peuvent participer les personnes impliquées directement ou indirectement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du jeu, ainsi que les membres de leur famille vivant sous le même toit.

Pour pouvoir participer au Jeu, il est également nécessaire de disposer d'un accès à Internet et d'une adresse électronique valide. Toute inscription par un autre moyen (téléphone, télécopie, courrier postal, etc.) ne pourra être prise en compte. Il appartient au Participant de bien s'assurer que les informations communiquées sont valides, et que notamment l'adresse électronique fonctionne normalement. Dans le cas contraire, le gain éventuel ne pourra pas être attribué. Il est ainsi précisé qu'aucune réclamation ne pourra être acceptée si le Participant a indiqué une adresse électronique invalide, ou s'il est empêché pour une quelconque raison de lire son courrier électronique.

La participation est strictement nominative. Le joueur ne peut en aucun cas jouer sous un ou plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses e-mail (et ce quel que soit le nombre d'adresses électroniques dont il dispose) ou à partir d'un compte joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne qu'elle-même.

### **ARTICLE 4 : SUPPORTS DE COMMUNICATION DU JEU**

Le Jeu sera communiqué au moyen des supports promotionnels suivants :

- Site web [www.weber.com](http://www.weber.com)
- Page Facebook Barbecues Weber
- Page Instagram Barbecue Weber
- Newsletter Weber

### **ARTICLE 5 - PRINCIPE ET MODALITÉS DE PARTICIPATION AU JEU**

Le Jeu est accessible à l'adresse [www.legrandjeuweber.fr](http://www.legrandjeuweber.fr) (ci-après « le Site du Jeu ») du 21 Juin 2019 (00h00) au 21 juillet 2019 (23h59) inclus (heure France métropolitaine) (la date et l'heure des connexions des joueurs, telles qu'enregistrées par les systèmes informatiques de la Société WEBER FRANCE faisant foi).

La Société organisatrice fera ses meilleurs efforts pour que le Jeu soit accessible sur internet 24h sur 24 directement à l'adresse du Site du Jeu sans être tenue à une obligation de résultat.

Pour participer au Jeu et être éligible au tirage au sort final pour tenter de gagner l'une des dotations mises en jeu, il suffit de :

- Se connecter sur le Site du Jeu entre le 21/06/2019 (00h00) au 21/07/2019 (23h59) inclus
- Le participant est invité à répondre à un questionnaire composé de 6 questions fermées
- Au terme du questionnaire, le participant découvre le profil qui lui correspond (4 profils : Le fana de la braise, L'allumé du grill, Le survolté de la cuisson, Le combo des fourneaux) ainsi que le pack barbecue Weber associé (1 barbecue + 1 à 2 accessoire(s)).
- Si le participant souhaite tenter de remporter le pack barbecue qui lui ressemble, il peut participer au tirage au sort en complétant les informations suivantes :
  - Son nom, son prénom et son adresse email
  - En acceptant le présent règlement
  - En validant le filtre anti-robot

Il est autorisé 1 participation par personne.

Afin d'augmenter ses chances d'être tiré au sort, le participant peut :

- Renseigner jusqu'à 3 adresses e-mails de proches : +1 chance supplémentaire par adresse email renseignée
- Partager son profil de résultat sur Facebook : +1 chance supplémentaire

Ces deux booster de chances sont cumulables. Un participant aura au maximum 3 chances d'être tiré au sort.

La Société organisatrice rappelle que Facebook n'est pas partenaire du Jeu et n'a aucun lien avec celui-ci. De même la Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable des conséquences de toute activité sur la plateforme Facebook ou de l'application des conditions d'utilisation de celle-ci.

Les participants garantissent avoir obtenu l'accord des personnes dont ils communiquent les adresses électroniques qui constituent des données personnelles au sens de la réglementation et leur avoir indiqué l'objet de l'utilisation de ces informations dans le cadre du présent Jeu.

Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont frauduleuses, inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement, celles adressées après la fin du Jeu.

Si la Société organisatrice soupçonne une fraude, elle se réserve la possibilité de supprimer la participation et donc le gain éventuel, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait

## **ARTICLE 6 – OBTENTION DES DOTATIONS**

Dans chaque catégorie de profils (4 catégories), un tirage au sort déterminera un gagnant par catégorie de la dotation correspondante telle que décrite à l'article 7.

Le tirage au sort sera réalisé au plus tard le 26/07/2019 par la société de gestion parmi l'ensemble des participants au jeu ayant respecté l'intégralité des dispositions du présent règlement.

Les gagnants seront contactés par e-mail à l'adresse qui aura été renseignée par le participant au moment de son inscription, conformément à l'article 5 du présent règlement. L'e-mail précisera les modalités d'obtention du lot.

La Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de perte et/ou de détérioration du (des) lot(s) par le transporteur ou en cas de fonctionnement défectueux des services du transporteur.

Chaque lot offert est nominatif et ne peut pas être attribué à une autre personne. Chaque lot est non échangeable et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et est non cessible.

Toutefois, si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de valeur équivalente ou de caractéristiques proches. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être recherchée à ce titre.

Les participants renoncent expressément à toute instance, réclamation ou action à l'encontre de la Société Organisatrice ayant pour cause ou pour objet l'acceptation et/ou l'utilisation des Lots.

## **ARTICLE 7 – DOTATIONS MISES EN JEU**

Le jeu est doté des lots suivants (ci-après désignés communément les « Lots » et individuellement un « Lot n°1 », un « Lot n°2 », un « Lot n°3 » et « Lot n°4 »), qui seront attribués après tirage au sort final :

- 1 pack BBQ « Fana de la braise » composé d'un barbecue Master-Touch GBS Premium E-5770 (Réf. 17301004) d'une valeur de 379 € TTC, une grille de saisie pour Gourmet BBQ System (Réf. 8834) d'une valeur de 59.99 € TTC et un kit cheminée d'allumage RapidFire (Réf. 17631) d'une valeur de 29.99 € TTC.
- 1 pack BBQ « Allumé du grill » composé d'un barbecue Genesis II E-210 (Réf. 60010153) d'une valeur de 699 € et une rôtissoire pour Genesis II 2 et 3 brûleurs (Réf. 7654) d'une valeur de 179.99 € TTC.
- 1 pack BBQ « Survolté de la cuisson » composé d'un barbecue Pulse 2000 (Réf. 82010053) d'une valeur de 849 € TTC, un kit d'ustensiles Premium (Réf. 6625) d'une valeur de 44.99 € TTC et une paire de gants spécial barbecue (Réf. 6669) d'une valeur de 49.99 € TTC.
- 1 pack BBQ « Combo des fourneaux » composé d'un barbecue Spirit II E-310 Plancha (Réf. 45010353) d'une valeur de 649 € TTC et une grille de cuisson GBS pour Spirit II 3 brûleurs (Réf. 8847) d'une valeur de 129.99 € TTC.

Les valeurs indiquées ci-dessus sont données à titre indicative et ne saurait engager la Société organisatrice, ces valeurs sont susceptibles d'évolution.

## **ARTICLE 8 – DÉPÔT DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement est déposé à l'étude de la Selarl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble "Le Grassi" - Impasse Grassi.

Le règlement est disponible gratuitement sur le site [www.legrandjeuweber.fr](http://www.legrandjeuweber.fr).

En cas de différence entre l'extrait de règlement et le règlement complet, la version complète déposée chez l'huissier prévaudra.

## **ARTICLE 9 – AUTORISATION DE COMMUNICATION DES NOMS DES GAGNANTS**

La participation au présent Jeu emporte, au profit de la Société Organisatrice, l'autorisation de publier, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au Jeu, les noms, initiale du prénom des gagnants sans que cette utilisation ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de sa dotation. Cette utilisation est limitée à une durée de 2 ans à compter de la première utilisation et dans le monde entier.

## **ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ**

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La Société Organisatrice ne garantit pas que le site Internet et/ou le Jeu fonctionnent sans interruption, qu'ils ne contiennent pas d'erreurs informatiques ni que les défauts constatés seront corrigés.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement technique du Jeu, si les Participants ne parviennent pas à se connecter au site du Jeu ou à jouer, si les données relatives à l'inscription d'un Participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le Participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription) ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques. Les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

La Société Organisatrice ne saurait de la même manière être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant d'améliorer les capacités/résultats des options proposées par l'application de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

A cet égard, la Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation et/ou les résultats du Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice se réserve également le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

## ARTICLE 11 - DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation du Jeu et à l'attribution de la dotation aux gagnants. Elles sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice ainsi qu'à ses sous-traitants, dans le cadre du jeu et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur, les informations sont collectées par Kiss The Bride en sa qualité de prestataire technique agissant au nom et pour le compte de Société organisatrice, responsable du traitement, dans le cadre de l'organisation du jeu. Ces données sont collectées pour gérer la participation au Jeu et contacter les gagnants pour leur remettre les dotations. Les données seront utilisées uniquement pour assurer la bonne gestion du Jeu et satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Kiss The Bride prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions de la loi précitée et des prérogatives RGPD. Le participant bénéficie en outre d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour motifs légitimes aux données personnelles le concernant ainsi qu'un droit à la portabilité de ces données ou à la limitation du traitement. Afin d'exercer ces droits, le participant pourra adresser sa demande, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité par voie électronique à [service.marketing@weberstephen.com](mailto:service.marketing@weberstephen.com) en mentionnant « Jeu Serial Grilleur » dans l'objet du message.

Délégué à la protection des données de la Société organisatrice :

Service plaintes de la CNIL sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Les données collectées seront conservées pour la durée de participation au Jeu puis seront automatiquement détruites 1 mois après le tirage au sort des gagnants.

## ARTICLE 12 – COOKIES

Le participant est informé du dépôt de Cookies sur son disque dur lors de sa navigation sur le site internet. Un Cookie est une information (petit fichier généralement constitué de lettres et de chiffres) envoyée par un site internet et déposée sur le disque dur du participant lors de l'accès au site. Il permet d'enregistrer temporairement des informations relatives à la navigation sur le site. Les Cookies déposés sur le site permettent notamment au participant d'avoir accès à des produits et services pour lesquels il a manifesté un intérêt par le biais de publicité ciblée et d'établir des statistiques de fréquentation. WEBER FRANCE demandera au participant l'autorisation de déposer et stocker des cookies dans son navigateur à l'occasion de ses visites sur le site. Le participant peut à tout moment exprimer et modifier ses souhaits en matière de Cookies. Il dispose également de la faculté de s'opposer au dépôt en désactivant les Cookies de son navigateur.

### Que sont les cookies ?

Les cookies sont des petits fichiers installés sur votre appareil, qui remplissent différentes fonctions, et notamment vous permettent de naviguer entre les pages avec efficacité, se souviennent de vos préférences et, en règle générale, améliorent votre expérience.

Sous réserve d'obtenir votre consentement lorsque la loi applicable l'exige, nous utilisons des cookies afin d'améliorer l'utilisation et la fonctionnalité de notre Site, et de mieux comprendre la façon dont les visiteurs utilisent nos médias numériques, ainsi que les outils et services qui y sont proposés. L'utilisation des cookies vous permet de gagner en fluidité lors de vos consultations et évalue vos déplacements sur notre Site avec davantage de précision.

### Quels sont les cookies utilisés sur le Site et comment désactiver ces cookies ?

Cookies installés sur le site	
essentiels/analytiques	Certains cookies de ce Site sont indispensables et essentiels à l'utilisation de ce Site et de certaines de ses fonctionnalités (filtre d'âge). D'autres sont utilisés aux fins d'optimiser votre navigation sur notre Site ou encore d'établir des statistiques anonymes et volumes de fréquentation et d'utilisation de divers contenus, rubriques, etc... du Site nous permettant d'améliorer l'intérêt de nos services ou encore aux fins de vous fournir des contenus en rapport avec vos centres d'intérêt.

Vous trouverez ci-dessous la liste des cookies utilisés sur le site de jeu, leur finalité et comment les désactiver.

À l'exception des cookies dits « essentiels », que vous ne pouvez pas désactiver, ces cookies peuvent être désactivés à tout moment, individuellement ou en totalité.

Nous vous informons toutefois que certains paramétrages que vous pourriez effectuer seront susceptibles de modifier votre navigation sur le Site et vos conditions d'accès à certains services nécessitant l'utilisation de cookies.

Conformément aux recommandations de la CNIL, les cookies sont conservés pour une durée maximale de 13 mois.

### Cookies tiers

L'utilisation du site de jeu peut entraîner l'installation de certains cookies émis par des tiers (agences de communication, société de mesure d'audience, réseaux sociaux, YouTube, ...) qui ne sont pas contrôlés par nous. L'émission et l'utilisation de cookies par des tiers, sont soumises aux politiques de confidentialité de ces tiers.

### Liste des cookies de mesure d'audience

Nom	Placé par	Usage	Durée
_utmz	Google Analytics	Website Analytics	13 months
_utma	Google Analytics	Website Analytics	6 months
_utmc	Google Analytics	Website Analytics	24 hours

Ce site utilise Google Analytics : les données générées par les cookies concernant votre utilisation du site (y compris votre adresse IP) seront transmises et stockées par Google sur des serveurs situés aux Etats-Unis. En utilisant ce site internet, vous consentez expressément au traitement de vos données nominatives par Google dans les conditions et pour les finalités décrites ci-dessus

### Comment refuser et/ou désinstaller des cookies ?

#### Sur un ordinateur

Vous pouvez désinstaller ces cookies de deux manières.

D'une part, grâce à votre navigateur Internet, vous pouvez consulter les cookies déjà installés sur votre ordinateur, et les supprimer un à un par type de cookie comme indiqué dans le bandeau ou tout d'un coup.

- Navigateur Apple Safari : rubrique « Confidentialité » dans le menu « Préférences », espace dédié aux « Cookies et autres données de site Web » ;

- Navigateur Google Chrome : rubrique « Confidentialité » dans le menu « Paramètres », sous-rubrique « Paramètres de contenus », espace dédié aux « Cookies et données du site » ;
- Navigateur Microsoft Internet Explorer : menu « Outils », rubrique « Options Internet », puis « Général » puis « Historique de navigation », puis « Paramètres », fenêtre « Paramètres des fichiers Internet temporaires et de l'historique » et enfin, « Afficher les fichiers » ;
- Navigateur Mozilla Firefox : menu « Outils », rubrique « Options », sous-rubrique « Vie privée », fonctionnalité dédiée « Supprimer des cookies spécifiques ».

Par ailleurs, vous pouvez paramétrer votre navigateur Internet aux fins de bloquer ou de recevoir un avertissement pour toute installation de cookie. Les étapes à suivre diffèrent selon chaque navigateur, mais vous pouvez trouver des instructions dans le menu « Aide » de ce dernier. Le paramétrage du navigateur peut être réalisé indépendamment sur chacun des terminaux que vous utilisez pour accéder au site de jeu

#### **Sur un smartphone ou une tablette**

Vous pouvez désinstaller ou supprimer ces cookies selon les méthodes suivantes :

- Navigateur Android : rubrique « Confidentialité et sécurité » dans le menu « Paramètres », de là vous avez accès aux fonctionnalités « Vider le cache », « Effacer les mots de passe » « Effacer tous les cookies », « Effacer les données de formulaire » et « Effacer les mots de passe ». Vous pouvez également paramétrer ces fonctionnalités afin de ne plus enregistrer de cookie.
  - Navigateur Google Chrome : dans le menu « Paramètres » dans la catégorie « Options avancées », puis « Effacer données navigation », puis les données que vous souhaitez supprimer.
  - Navigateur Apple sous iOS 8 : touchez « Réglages » puis dans l'onglet « Safari » sélectionner « Bloquer les cookies » et choisissez l'une des options proposées : « Toujours autoriser, N'autoriser que les sites Web visités, N'autoriser que les sites Web actuellement ouverts, ou Toujours bloquer ». Sous iOS 7 ou version antérieure, vous pouvez choisir entre les options « Jamais, Des tierces parties et annonceurs, et Toujours ».
- La désinstallation ou le blocage des cookies utilisés sur le site de jeu peut affecter voire prévenir votre utilisation du site

#### **ARTICLE 13 – DÉCISIONS DE LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

La Société Organisatrice se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement et à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement.

La Société Organisatrice en informera les Participants par tout moyen de son choix.

La Société Organisatrice se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le Jeu, sans préavis, si les circonstances l'exigent. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

#### **ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE – DIFFÉRENDS**

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante :

Weber-Stephen France, Parc d'activités des Bellevues, Immeuble Le Richmond, 17 Allée Rosa Luxemburg - CS 80322 Eragny sur Oise - 95617 Cergy Pontoise cedex.

Et au plus tard trente jours après la date limite de participation au Jeu telle qu'indiquée au présent règlement.

Le litige, à défaut de pouvoir régler amiablement le différend, sera porté devant le Tribunal d'Instance ou Tribunal de Grande Instance compétent selon le domicile du participant.

#### **ARTICLE 15 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION ET DES FRAIS DE CONSULTATION DU RÈGLEMENT COMPLET**

Les frais de participation restent à la charge des participants et ne feront l'objet d'aucune prise en charge totale ou partielle par la Société organisatrice.